

Résumé du Rapport technique de l'OQRE

pour les tests de 2010-2011

*Tests en lecture, écriture et mathématiques,
cycle primaire (de la 1^{re} à la 3^e année) et cycle moyen (de la 4^e à la 6^e année),
Test de mathématiques, 9^e année, et
Test provincial de compétences linguistiques*



À propos de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) est un organisme provincial indépendant financé par le gouvernement de l'Ontario. Le mandat de l'OQRE est d'effectuer des tests à l'échelle de la province à des étapes clés de l'éducation de chaque élève aux cycles primaire et moyen et au secondaire et d'en rapporter les résultats aux éducatrices et éducateurs, aux parents et au public.

L'OQRE sert de catalyseur pour augmenter la réussite des élèves de l'Ontario en mesurant leur rendement en lecture, en écriture et en mathématiques par rapport aux attentes et contenus d'apprentissage du curriculum de l'Ontario. Les données obtenues fournissent une mesure de la qualité et de la responsabilité du système éducatif de l'Ontario.

Les résultats objectifs et fidèles des tests sont des données qui complètent les connaissances actuelles sur l'apprentissage des élèves et constituent un outil d'amélioration important à l'échelle des élèves, des écoles, des conseils scolaires et de la province.

Résumé du Rapport technique de l'OQRE pour les tests de 2010-2011 : Tests en lecture, écriture et mathématiques, cycle primaire (de la 1^{re} à la 3^e année) et cycle moyen (de la 4^e à la 6^e année), Test de mathématiques, 9^e année, et Test provincial de compétences linguistiques

**Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation**



2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9

Téléphone : 1 888 327-7377 Site Web : www.oqre.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012

Introduction

Les évaluations à grande échelle sont conçues de manière à mesurer le rendement des élèves à un moment, donné dans des conditions standardisées.

En vue de remplir son mandat, l'OQRE effectue quatre tests annuels à l'échelle de la province auprès des élèves de langue française et de langue anglaise.

Les tests à grande échelle de l'OQRE évaluent dans quelle mesure les élèves satisfont aux attentes et contenus d'apprentissage sélectionnés qui sont décrits dans *Le curriculum de l'Ontario*. Les tests contiennent des items à réponse construite, qui demandent une réponse écrite, ainsi que des items à choix multiple. Un document-cadre est préparé pour chaque test afin de décrire de manière détaillée de quelle façon le test sera élaboré.

Les résultats que les tests produisent à l'échelle des élèves, des écoles, des conseils scolaires et de la province fournissent des renseignements utiles qui appuient la planification de l'amélioration par les écoles, les conseils scolaires et le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ce résumé du rapport technique vise un double objectif : décrire la qualité technique des tests de l'OQRE et préciser certaines des procédures et l'expertise professionnelle ayant servi à assurer l'exactitude, la validité, la fidélité et l'intégrité psychométrique des tests suivants, administrés durant l'année scolaire 2010-2011 :

- les Tests en lecture, écriture et mathématiques, cycle primaire (de la 1^{re} à la 3^e année) et cycle moyen (de la 4^e à la 6^e année);
- le Test de mathématiques, 9^e année;
- le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL).

Étapes suivies pour produire les tests de l'OQRE

Élaboration des items

Les devis des tests de l'OQRE servent à élaborer les items à choix multiple et à réponse construite pour chaque test, afin que le test présente les mêmes caractéristiques chaque année.

Il est essentiel de veiller à ce que les attentes et contenus d'apprentissage du curriculum de l'Ontario pris en compte et que le degré de difficulté des tests soient similaires chaque année. À cette fin, tous les nouveaux items sont fondés sur des devis détaillés. L'OQRE recrute et forme des éducatrices et éducateurs spécialisés dans les domaines de la littératie (lecture et écriture en français et en anglais) et des mathématiques, venant de tous les coins de la province, afin d'appliquer les devis à leur travail dans le cadre des comités d'élaboration des items.

Chaque année, de nouveaux items sont élaborés et mis à l'essai pour devenir des items de la composante test l'année suivante.

Nous mettons un point d'honneur à élaborer des items qui évaluent les attentes et contenus d'apprentissage du curriculum et qui sont appropriés, équitables et accessibles au plus grand nombre d'élèves en l'Ontario.

Les items mis à l'essai sont intégrés aux tests provinciaux de chaque année.

Avant de pouvoir être inclus dans un test, un item doit respecter des critères précis, être mis à l'essai, être examiné par des comités de contenu et de sensibilité ainsi qu'être révisé et préparé pour l'impression. En ce qui concerne les items à choix multiple, les équipes examinent la clarté et le degré de complétude de l'amorce, l'exactitude de la réponse saisie et la plausibilité des trois leurres. Pour les items de lecture et de mathématiques à réponse construite ainsi que les tâches d'écriture, les équipes étudient la correspondance des items avec leurs grilles de notation pour déterminer si les items vont susciter la gamme de réponses attendues.

Le comité d'évaluation du contenu examine les items pour s'assurer que ceux-ci sont appropriés à l'âge et à l'année d'études des élèves, aux attentes et contenus d'apprentissage du curriculum qui sont évalués, ainsi qu'au but du test. Le comité de sensibilité s'intéresse aux questions d'équité et d'accessibilité pour le plus grand nombre d'élèves en Ontario en examinant les questions d'équité en éducation (p. ex., questions relatives au sexe, au multiculturalisme, aux élèves inscrits au programme d'ALF ou au PANA et aux élèves ayant des besoins particuliers), afin d'assurer qu'aucun groupe particulier d'élèves n'est avantagé ou désavantagé par un des items figurant dans un test.

Mise à l'essai

Étant donné que les items de la composante mise à l'essai sont élaborés de la même manière que les items de la composante test, les élèves ne savent pas à quel type d'item ils répondent. Cette technique permet de contourner la tendance des élèves à manquer de motivation lorsqu'ils répondent à de nouveaux items mis à l'essai en dehors du test provincial. Les scores obtenus pour les items mis à l'essai ne sont pas utilisés pour établir les résultats des élèves, des écoles, des conseils scolaires ou de la province.

La mise à l'essai des éléments du test permet d'assurer que les items sélectionnés pour de futurs tests provinciaux sont satisfaisants et équitables sur le plan psychométrique pour tous les élèves. La mise à l'essai permet aussi de fournir des données qui sont utilisées pour mettre en équivalence le test de chaque année avec

celui de l'année précédente de façon à pouvoir effectuer une comparaison valide des résultats d'une année à l'autre. La qualité de la comparaison des données d'une année à l'autre dépend de cette mise en équivalence.

Élaboration des tests

Il faut suivre un certain nombre de directives lors de l'élaboration des tests.

L'OQRE tient compte des directives ci-dessous pour sélectionner les items qui figureront dans ses tests provinciaux :

- Les items doivent être équitables et le degré de difficulté du test doit être comparable à celui des tests précédents.
- Les items doivent être conformes au devis et équilibrés en ce qui concerne le contenu de la matière, la représentation des filles et des garçons ainsi que les aspects de la démographie provinciale (urbain/rural, nord/sud).
- Étant donné que les items se rapportent à des groupes d'attentes et contenus d'apprentissage du curriculum et que les attentes et contenus d'apprentissage d'un groupe ne seront pas tous évalués dans un test, il est important que l'ensemble des attentes et contenus d'apprentissage mesurables d'un groupe soient inclus dans au moins un test sur plusieurs années.

Questionnaires

Les informations contextuelles servent à analyser les données par groupe et à mettre l'accent sur les recommandations portant sur l'amélioration de l'apprentissage des élèves.

L'OQRE élabore des questionnaires à l'intention de l'élève, du personnel enseignant et de la direction de l'école pour recueillir des informations contextuelles ainsi que des données sur les pratiques d'enseignement et les attitudes liées à la littératie et aux mathématiques. Les questions portent sur un certain nombre de facteurs associés au rendement des élèves.

Les guides d'administration décrivent les procédures garantissant que les tests sont administrés à tous les élèves de façon uniforme et équitable.

Administration des tests

Pour chaque test, il existe un guide d'administration qui décrit les rôles et responsabilités des éducatrices et éducateurs et qui donne des directives sur la façon de préparer les élèves au test, sur ce qu'il faut leur dire ainsi que sur leur participation (c.-à-d. les adaptations pour les élèves ayant des besoins particuliers, les dispositions particulières pour les élèves inscrits au programme d'ALF ou au PANA, les exemptions et les reports).

Une autre façon que l'OQRE assure l'intégrité des procédures d'évaluation est en affectant des tiers durant les tests pour faire le suivi dans des écoles choisies de façon aléatoire. En outre, l'organisme fait une analyse statistique des fichiers de données des réponses d'élèves pour chercher des schémas de réponses inhabituels. Si de tels schémas sont découverts, l'OQRE communique avec l'école pour obtenir des renseignements additionnels. De plus, l'OQRE examine les résultats généraux des écoles d'une année à l'autre pour déceler de fortes augmentations dans les résultats du rendement des élèves pour l'année en cours. L'organisme demande aux personnes à la surintendance des écoles de fournir des explications sur ces importantes variations.

Notation

Des procédures de notation rigoureuses assurent la fidélité des résultats aux tests.

Les items à choix multiple sont notés de façon électronique. Les réponses rédigées aux items à réponse construite en lecture et en mathématiques et aux tâches d'écriture sont notées soigneusement et systématiquement par des personnes possédant les compétences requises, soit principalement des éducatrices et éducateurs de l'Ontario. Une grille de notation générique pour chaque type d'item à réponse construite décrit le travail correspondant aux différents niveaux de rendement et maintient une uniformité entre les items et les années. Une grille de notation spécifique aux items est fournie pour chaque item à réponse construite dans chaque matière, en fonction de ces grilles de notation génériques. Les copies types illustrent les descripteurs pour les points bruts de la grille de notation.

Sélection des copies types

La première étape du processus de notation consiste à définir et illustrer les divers niveaux de rendement dans chaque code des grilles de notation. Cette tâche de sélection des copies types est accomplie par un comité d'éducatrices et d'éducateurs ayant une expertise en notation et dans le système éducatif de l'Ontario. Les membres du comité s'entendent sur les réponses d'élèves qui représentent chaque point brut d'une grille de notation spécifique. Cet encodage des réponses d'élèves sert à sélectionner les copies types pour la grille de notation et à former les correctrices et correcteurs qui noteront les réponses des élèves.

Formation

Une formation poussée et des procédures de contrôle permettent de maintenir de hauts niveaux de validité.

Chaque correctrice ou correcteur suit une formation poussée afin de bien comprendre le matériel de notation. Chaque chef de notation, son adjointe ou adjoint et chaque correctrice ou correcteur doit interpréter et utiliser le matériel de notation de la même façon.

Parmi d'autres garanties et procédures de contrôle de la qualité figurent :

- des tests de qualification pour les correctrices et correcteurs, les chefs de notation et leurs adjointes et adjoints;
- des normes de rendement pour les chefs de notation et leurs adjointes et adjoints;
- la supervision des correctrices et correcteurs par les chefs de notation et leurs adjointes et adjoints;
- une révision quotidienne et des activités de calibrage;
- la double notation anonyme de toutes les réponses au TPCL;
- des procédures pour signaler des cas d'élèves à risque, un contenu inapproprié et l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant;
- des contrôles quotidiens en faisant des comparaisons avec des copies de réponses d'élèves notées par des spécialistes pour éviter toute dérive dans la notation;
- la surveillance du taux d'exactitude des correctrices et correcteurs;
- des normes de productivité;
- la vérification des incohérences dans la notation.

Ces mesures sont mises en place pour assurer que toutes les réponses des élèves sont notées de la même manière, quelle que soit la personne qui effectue la notation.

Maintenir l'exactitude et la cohérence durant la notation

L'OQRE fait le suivi de l'exactitude et de la cohérence de la notation en comparant les scores attribués par les correctrices et correcteurs aux réponses d'élèves sélectionnées par rapport à ceux attribués par les spécialistes, et en vérifiant la concordance entre les paires de scores attribués à des réponses d'élèves choisies de façon aléatoire.

En vue du suivi de l'exactitude de la notation, plusieurs réponses d'élèves sont notées par des spécialistes avant la séance de notation. Durant la notation, les scores attribués à une réponse d'élève donnée sont comparés avec ceux attribués par les spécialistes pour voir s'ils sont exactement les mêmes, séparés d'un point brut (adjacents) ou de plus d'un point brut (non adjacents). Les correctrices et correcteurs qui n'ont pas de hauts niveaux de concordance exacte avec les scores des spécialistes reçoivent une formation supplémentaire. L'OQRE atteint 95 % de concordance exacte et adjacente pour la quasi-totalité des items dans tous les tests (170 items sur 172). Ce pourcentage était équivalent ou supérieur à 98 % pour 166 items.

L'OQRE fait le suivi de la fidélité interjuges (cohérence) en comparant les scores attribués par des paires de correctrices et correcteurs à des réponses d'élèves sélectionnées de façon aléatoire. Pour le TPCL, au moins deux correctrices et correcteurs notent chaque réponse d'élève. Si les deux scores ne sont pas identiques ou adjacents, une correctrice ou un correcteur spécialiste va statuer sur le score.

Notation de la mise à l'essai

La notation d'items à réponse construite de la composante mise à l'essai se fait après la notation des items de la composante test. Les correctrices et correcteurs les plus fiables et les plus productifs en notation de la composante test effectuent la notation des items de la composante mise à l'essai afin d'assurer l'uniformité d'une année à l'autre et de réduire le temps requis pour former les correctrices et correcteurs. L'ensemble des correctrices et correcteurs qui font la notation de la mise à l'essai est formé à l'aide d'items et de tâches mis à l'essai, de grilles de notation génériques spécifiques aux items et d'exigences en matière de notation, afin de produire des données spécifiques aux items et aux tâches qui sont valides et fidèles en vue

de la conception et de la mise en équivalence des tests provinciaux.

Mise en équivalence et analyse des scores des élèves

La mise en équivalence est un processus qui place les scores des élèves de plusieurs années consécutives sur une même échelle afin que les résultats de leur rendement puissent être comparés de façon valide au fil des ans.

L'OQRE utilise divers modèles, conceptions et analyses statistiques, afin d'assurer la comparabilité des résultats des tests d'une administration à l'autre. Le processus de mise en équivalence place les scores d'élèves de deux années adjacentes sur une même échelle. Cela permet de contrôler les petites différences dans le degré de difficulté des tests d'une année à l'autre, d'assurer des comparaisons valables d'une année à l'autre et de veiller à ce que les élèves d'une année donnée ne soient pas avantagés au détriment des élèves d'une autre année.

Les seuils de rendement sont ensuite déterminés pour indiquer les niveaux de rendement utilisés dans la communication des résultats de l'OQRE (quatre niveaux de rendement pour le cycle primaire, le cycle moyen et la 9^e année, et réussite ou non réussite pour le TPCL). Les élèves qui reçoivent un résultat donné dans l'année en cours auront démontré le même niveau d'habileté et de connaissances que les élèves des années antérieures ayant obtenu ce même niveau.

La théorie de la réponse à l'item (TRI) définit la relation qui existe entre la capacité de l'élève, relativement à un construit déterminé, et la probabilité que l'élève ayant une capacité donnée réponde correctement à un item qui évalue ce construit.

L'OQRE utilise la TRI pour le calibrage des items, la notation et la mise en équivalence. Les modèles généraux de la TRI utilisés par l'OQRE pour les tests des cycles primaire et moyen et de 9^e année sont un modèle logistique modifié à deux paramètres et un modèle de Rasch modifié pour le TPCL. Les deux modèles sont modifiés en y ajoutant un paramètre de pseudo-chance fixé à 0,20 pour les items à choix multiple. L'OQRE se sert du modèle à crédit partiel généralisé pour les items à réponse construite dans tous les tests.

Différents modèles de la TRI sont utilisés pour les tests des cycles primaire et moyen, le test de 9^e année et le TPCL.

Le plan du groupe non équivalent d'items communs à paramètre fixe-avant a été utilisé pour mettre en équivalence les tests de l'OQRE administrés en 2010-2011 et en 2009-2010. Les tests provinciaux de l'année scolaire 2010-2011 ont été créés à partir d'items mis à l'essai en 2009-2010 et ces items ont servi à établir un

lien entre les tests. Les tests provinciaux de 2010-2011 ont été calibrés et les paramètres des items ont été fixés sur les items qui avaient été mis à l'essai dans les tests de 2009-2010. Les tests provinciaux de 2009-2010 ont ensuite été calibrés avec les items mis à l'essai afin de mettre les tests de 2009-2010 et de 2010-2011 sur une même échelle. Puis, les paramètres des items de ce calibrage ont été utilisés pour noter de nouveau les réponses d'élèves de l'année scolaire 2009-2010. Enfin, des valeurs θ correspondant au pourcentage d'élèves à chaque niveau de rendement en 2009-2010 ont été déterminées, puis appliquées aux scores des élèves de l'année scolaire 2010-2011 pour attribuer les niveaux de rendement aux élèves et déterminer le pourcentage d'élèves à chaque niveau de rendement en 2010-2011.

Les procédures de mise en équivalence et la détermination des seuils de rendement ont été réalisées séparément pour les versions de langue française et de langue anglaise des tests.

Toutes les analyses ont été faites à deux reprises : une fois par le personnel de l'OQRE et une autre fois par un sous-traitant externe. Les résultats ont ensuite été comparés, puis les différences ont été corrigées, garantissant ainsi l'exactitude des résultats.

Fidélité et exactitude des résultats des tests

Une fois la notation terminée, des analyses statistiques et psychométriques ont été réalisées à l'aide de la théorie classique des scores et de la TRI afin de fournir des données sur la qualité technique de chacun des items de test ainsi que sur la fidélité globale des scores des élèves.

Pour évaluer le niveau de précision des scores attribués aux tests de l'OQRE de 2011, diverses statistiques de test ont été calculées, y compris le coefficient de fidélité alpha de Cronbach, l'erreur-type de mesure, les courbes caractéristiques de test, les fonctions informations de test, les statistiques relatives au fonctionnement différentiel de l'item ainsi que l'exactitude et l'uniformité de la classification. Dans l'ensemble, les résultats de ces mesures indiquent que des niveaux de précision satisfaisants ont été obtenus. Les coefficients de fidélité variaient de 0,80 à 0,89 pour les tests des cycles primaire et moyen, de 0,83 à 0,87 pour le Test de mathématiques, 9^e année, et de 0,84 à 0,90 pour le TPCL. L'exactitude de la classification pour les élèves ayant un rendement égal ou supérieur à la norme provinciale ou pour ceux ayant réussi le TPCL variait de

0,87 à 0,93, indiquant qu'environ 90 % des élèves avaient été classifiés correctement.

Plusieurs facteurs ont contribué au niveau de précision : la qualité des items de chaque test, l'exactitude et la cohérence de la notation et les corrélations entre les items. Tous les items des tests de l'OQRE sont directement liés aux attentes et contenus d'apprentissage du curriculum. Pour les tests provinciaux, l'OQRE choisit des items de divers degrés de difficulté appropriés et qui font la distinction entre les élèves ayant des niveaux de rendement élevé et faible. Comme précité, un certain nombre de méthodes maintiennent et améliorent l'exactitude et la cohérence de la notation. Les statistiques liées à ces facteurs pour chaque item sont fournies dans la version intégrale du *Rapport technique* de tous les tests, affiché au www.oqre.on.ca.

Publication des résultats

Les résultats décrivent le rendement des élèves à des étapes déterminantes de leur éducation.

Les résultats des tests sont communiqués à l'échelle des élèves, des écoles, des conseils scolaires et de la province. Ils fournissent de l'information utile permettant de soutenir la planification de l'amélioration à tous ces niveaux.

Pour les tests des cycles primaire et moyen et de 9^e année, une échelle de quatre niveaux est utilisée pour communiquer le rendement des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques.

Les niveaux de rendement utilisés pour rendre compte des résultats des tests des cycles primaire et moyen et de 9^e année proviennent du curriculum de l'Ontario, qui établit le niveau 3 comme norme provinciale. Les niveaux 1 et 2 indiquent un rendement inférieur à la norme provinciale et le niveau 4 un niveau supérieur à cette norme.

Pour le TPCL, deux niveaux de rendement sont communiqués : réussite ou non réussite.

Pour le TPCL, les élèves sont classés en deux catégories : réussite ou non réussite. Les élèves ayant réussi ont atteint le niveau de compétences linguistiques prévu à la fin de la 9^e année. Ils ont donc satisfait à l'exigence linguistique permettant d'obtenir leur diplôme. Les élèves n'ayant pas réussi reçoivent une rétroaction afin de les aider à travailler en vue d'atteindre la norme.

Les parents et les tuteurs et tuteuses reçoivent les Rapports individuels de l'élève qui fournissent les résultats généraux de chaque élève.

Tous les rapports sont conçus avec la plus grande attention en ce qui a trait à l'exactitude, à la clarté et à l'efficacité.

Les rapports comprennent :

- **des tableaux des résultats;**
- **des diagrammes des résultats;**
- **des renseignements directeurs pour interpréter les résultats.**

Les rapports à l'intention des conseils scolaires et des écoles sont affichés sur le site Web public de l'OQRE à l'adresse suivante : www.oqre.on.ca. Si le nombre d'élèves pour une école ou un conseil scolaire donné est inférieur à 15, les résultats ne sont pas communiqués afin d'éviter la possibilité d'identifier les résultats individuels des élèves. Les fichiers de données et les rapports détaillés incluant les résultats qui ont été supprimés des rapports publics et les résultats des sous-groupes d'élèves (p. ex., élèves inscrits au programme d'actualisation du français [ALF] ou au programme d'appui pour les niveaux arrivants [PANA] et élèves ayant des besoins particuliers) sont affichés dans la section sécurisée du site Web de l'OQRE, qui est accessible au personnel des conseils scolaires et des écoles à l'aide d'un code d'identification et d'un mot de passe.

En outre, l'OQRE publie une version française et une version anglaise d'un rapport provincial sur chaque test, à l'intention des intervenantes et intervenants en milieu scolaire et du grand public. Ces rapports sont accessibles sur le site Web public de l'OQRE.

Les rapports publiés à l'intention des écoles, des conseils scolaires et de la province fournissent des informations contextuelles; les résultats pour chaque matière pour l'école, le conseil scolaire et la province; les résultats selon le sexe de l'élève, pour les élèves bénéficiant d'un soutien ou du programme d'ALF ou du PANA et les élèves ayant des besoins particuliers; les résultats d'une année à l'autre; les forces et les points devant être améliorés relativement au curriculum; les résultats du suivi des cohortes; les résultats sur l'information des items pour chaque élève, école, conseil scolaire et la province ainsi que les résultats issus des questionnaires à l'intention de l'élève, du personnel enseignant et de la direction de l'école. Les résultats provenant des questionnaires à l'intention du personnel enseignant et de la direction de l'école ne sont pas publiés à l'échelle de l'école.

**Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation**



2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9

Téléphone : 1 888 327-7377 Site Web : www.oqre.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012